

Consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française en Ontario

Progrès,
réalisations et
résultats



Enjeux prioritaires
pour l'avenir

De la
petite enfance au
postsecondaire



Vitalité de la
communauté
francophone



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Ontario

Consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française en Ontario

**Questions pour les entrevues
individuelles**

Et

**réponses en lien avec les objectifs du
Plan stratégique sur l'éducation en
langue française**

Avril 2014

À la suite de la consultation provinciale *De mieux en mieux* qui visait à établir la prochaine étape de la stratégie d'éducation en Ontario, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPÉLF) lance, par l'entremise du CFORP, son partenaire, un exercice de consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française de l'Ontario.

La *Politique d'aménagement linguistique (PAL)* pour les conseils scolaires de langue française a été le premier élément qu'a mis en place, en 2004, le ministère de l'Éducation de l'Ontario afin de favoriser la construction identitaire des élèves des paliers élémentaire et secondaire, ainsi que la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone. Depuis 2011, le ministère de la Formation, des Collèges et Universités a mis sur pied un second élément porteur des mêmes visées, soit la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française*.

Le document arrive maintenant à sa 10^e année d'existence, et le système d'éducation de langue française a beaucoup changé depuis. Le moment est venu de jeter un regard frais sur la *PAL*, de faire le point sur les réalisations et d'identifier les besoins et les enjeux qui demeurent ou qui seront au cœur de la prochaine phase de mise en œuvre en aménagement linguistique, ainsi que les stratégies dont aura besoin l'éducation en langue française.

Afin d'assurer la contribution du plus grand nombre possible de partenaires en éducation et des secteurs connexes, plusieurs modalités de participation sont offertes dans le cadre de cette consultation: des séances de consultation régionales, un sondage en ligne destiné aux directions d'école, aux membres du personnel enseignant et au personnel de soutien, ainsi qu'aux parents affiliés à une école, le dépôt de mémoires pour les organismes qui le souhaitent, ainsi que des entrevues avec des individus qui ont œuvré de près à la mise en œuvre de la *PAL* ou qui ont un intérêt démontré pour l'aménagement linguistique ou l'éducation en situation minoritaire.

Questions pour les entrevues

1- Selon vous, quel a été l'impact le plus significatif de la politique de l'aménagement linguistique sur le développement de l'école de langue française et des communautés francophones de l'Ontario?

- Une prise de conscience collective du rôle important que joue l'école de langue française dans le développement des communautés francophones;
- Une volonté politique affirmée vis-à-vis l'épanouissement de l'éducation en langue française;
- Le développement de la capacité systémique à offrir une éducation de qualité supérieure et à obtenir des résultats remarquables sur le plan :

de la réussite des élèves; de la confiance du public; de la vitalité du système scolaire.

2- Considérant les avancées des dix dernières années en matière d'éducation de langue française en Ontario et les enjeux présents, les résultats et axes d'intervention de la *PAL* sont-ils toujours pertinents? (pour une description, voir Annexe 1 à la p.4)

- Les axes d'intervention sont toujours pertinents mais nécessitent une révision sur le plan des orientations;
- Doivent être adaptés aux réalités de la décennie qui ne sont pas les mêmes que celles d'il y a dix ans;

3- Quels enjeux / tendances / perspectives d'envergure pourraient avoir une incidence sur l'éducation en langue française au cours des dix prochaines années? Y a-t-il des particularités régionales?

- L'éducation en langue française, pour avoir un impact sur le développement des communautés francophones, doit être perçue dans sa globalité; c'est-à-dire en tenant compte du continuum d'apprentissage de la petite enfance jusqu'au postsecondaire.
- L'éducation en langue française, pour avoir un impact sur la construction identitaire individuelle et collective, doit miser sur des approches pédagogiques spécifiques aux écoles de langue française.
- L'éducation en langue française, pour être inclusive, doit prendre en compte l'apport des immigrants.

4- Considérant les tendances actuelles, quelles sont les opportunités qui se présentent à l'école de langue française pour les 5 à 10 prochaines années?

- L'alignement de la *PAL* aux orientations du Plan stratégique sur l'éducation en langue française;
- Quatre domaines reconnus comme prioritaires pour les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire (Petite enfance, pédagogie/apprentissages, construction identitaire et immigration);
- Des ressources majeures conçues spécifiquement pour les éducateurs des écoles de langue française (PELF (Pédagogie à l'école de langue française), Approche culturelle de l'enseignement);
- Une volonté de plus en plus affirmée de tisser des liens plus étroits entre la communauté et l'école.

5- La PAL de l'Ontario peut-elle s'inspirer de pratiques ou stratégies mises en œuvre dans d'autres provinces ou d'autres pays ? Quelles pratiques ou stratégies exemplaires pourraient être considérées afin de favoriser la réussite scolaire et la construction identitaire des élèves, l'engagement et la participation des parents à l'égard de l'éducation en langue française, la vitalité et la pérennité des conseils scolaires?

- L'axe de l'engagement parental et communautaire de la PAL mérite qu'on lui accorde une plus grande importance;
- L'initiative de l'École communautaire citoyenne peut inspirer le développement de cet axe qui est issue de la Table nationale sur l'éducation;

6- Quelles pratiques ou stratégies peuvent être mises en place afin de favoriser la transition des enfants, des élèves et des étudiantes et étudiants entre les différents paliers de la petite enfance à l'éducation postsecondaire et des adultes?

- Le volet 1 de l'initiative « Destination Réussite » tel que déployée dans certaine région de la province constitue une pratique gagnante qui inspire les autres provinces. C'est donc une initiative à explorer pour faciliter les transitions harmonieuses entre les différents paliers.

7- Pour soutenir la PAL au niveau de l'enseignement, diverses initiatives et outils ont été développés dont la création du profil d'enseignement et de leadership pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario, la mise sur pied des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP), et la mise en œuvre d'une pédagogie culturelle visant la transmission de la culture par le biais du curriculum et permettant au personnel d'accompagner les élèves dans leur construction identitaire. Considérant les défis et opportunités à venir en matière d'éducation de langue française, comment les enseignants peuvent-ils être mieux formés, appuyés et outillés pour favoriser l'apprentissage et la construction identitaire francophone des élèves?

- L'approche culturelle de l'enseignement jumelé à une sensibilisation de la pédagogie pour les écoles de langue française, pour avoir un impact sur la conscientisation des élèves et du personnel des écoles de langue française, doit faire l'objet d'une mise en œuvre systémique qui tient compte de la formation, de l'accompagnement et de l'évaluation. Cette approche constitue le cœur de la spécificité des écoles de langue française.

8- Comment l'école peut-elle engager plus efficacement les parents et les organismes communautaires dans l'élargissement d'un espace francophone favorisant l'apprentissage et la construction identitaire francophone des élèves? Quels types de partenariats sont à favoriser?

- Pour que l'école de langue française poursuive son mandat, elle doit repenser ses relations avec la communauté francophone. La bidirectionnalité de ses rapports avec la communauté est au cœur de la vision de l'École communautaire citoyenne. La PAL aurait avantage à s'en inspirer.

9- Décrivez votre vision de l'école de langue française et de la communauté francophone en 2024. Caractéristiques, structure, synergies, positionnement...

- Une école ancrée dans sa communauté, et qui contribue à son développement et à sa réussite;
- Un curriculum qui permet une prise de conscience des réalités de la francophonie d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui;
- Une école inclusive qui mise sur l'apport de la diversité culturelle;
- Une école qui s'inscrit dans un continuum d'apprentissage la vie durant;
- Une école qui rallie les forces vives de la francophonie et qui contribue ainsi à son épanouissement;

ANNEXE 1

PAL - Visées stratégiques et axes d'intervention

Les visées qui favorisent le développement de la personne et la réussite scolaire sont les suivantes :

- Faciliter, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, la réussite scolaire de chaque élève par la mise en place de programmes et de services pertinents et de qualité qui reflètent la spécificité de la communauté francophone et qui tiennent compte des effets du contexte anglo-dominant sur l'apprentissage des matières et des disciplines scolaires. **Axe de l'apprentissage.**
- Favoriser la construction de l'identité et l'expression de la fierté d'être francophone par la mise en place de conditions favorables à la création d'un espace francophone qui tient compte du dynamisme et respecte le pluralisme de la communauté de langue française de l'Ontario. **Axe de la construction identitaire.**

Les visées qui favorisent le développement des capacités institutionnelles sont les suivantes :

- Développer, par l'entremise de communautés apprenantes, les capacités du personnel scolaire, des familles et des élèves à soutenir le développement linguistique et culturel de la communauté dans une vision qui favorise l'apprentissage tout au long de la vie. **Axe du leadership participatif.**
- Accroître la capacité des institutions éducatives à développer les programmes, les ressources et les services nécessaires par la création de partenariats significatifs entre l'école, la famille et le milieu communautaire. **Axe de l'engagement parental et communautaire.**
- Accroître la vitalité des institutions éducatives ontariennes par un leadership éducationnel qui met l'accent sur les capacités à induire des changements stratégiques contribuant à la pérennité de ces institutions et au développement durable de la communauté francophone. **Axe de la vitalité institutionnelle.**

Découlant directement des axes d'intervention, trois grands résultats sont attendus au niveau des élèves, du personnel scolaire, des communautés francophones et des conseils scolaires de la province :

- **Résultat 1 : Élèves** – Capacité accrue à acquérir les compétences en communication orale afin de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire;
- **Résultat 2 : Personnel** – Capacité accrue à œuvrer en milieu minoritaire afin d'appuyer les apprentissages scolaires et le développement identitaire de chaque élève;
- **Résultat 3 : Conseil scolaire** – Capacité accrue à maintenir et à augmenter l'effectif scolaire afin de contribuer à la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone.